



Procès-verbal | 9 décembre 2021
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT | École des Rapides-Deschênes
Rencontre virtuelle

Membres parents :	Mme Suzanne Godbout M. Olivier Choinière M. Jean-François Chiasson Mme Christine Duguay	Mme Alexie Lalonde-Steedman Mme Marie-Ève Giroux Mme. Sarah Mitchell
Personnel :	Mme Caroline Savard Mme Brigitte Gaulin Mme Sophie Ladouceur Mme Myrto Mailloux	Mme Mylène Larocque M. Sylvain Leduc Mme Chantal Cousineau
Direction :	Mme Mylène Mercier	
Absents :	Mme Mathilde Dornier	

ORDRE DU JOUR

1. Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance

Mme Suzanne Godbout souhaite la bienvenue aux membres. Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La rencontre commence à 19 h 01. Mme Lalonde-Steedman propose d'adopter l'ordre du jour.

3. Question du public

- a. Présence d'un parent membre de la Fondation de l'École des Rapides-Deschênes

4. Adoption du procès-verbal du 9 novembre 2021 et suivis

Mme Mailloux propose et appuyée par Mme Mitchell d'adopter le procès-verbal du 9 novembre 2021.



Procès-verbal | 9 décembre 2021

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT | École des Rapides-Deschênes

Rencontre virtuelle

Suivi :

Mme Mercier à envoyer un nouveau document pour la régie interne pour donner suite au changement demandé lors du dernier CE. Mme Giroux propose et appuyé par Mme Mitchell d'approuver les règles de régie interne.

5. Correspondance

Aucune correspondance

6. Points de discussion et de décision

6.1 Fondation/projets

Mme Bergeron présente l'objectif de la fondation, ils ont amassé 65 000\$ pour les projets dans l'école. La fondation a fait des achats pour la bibliothèque de Notre-Dame et d'autres achats suivront pour la bibliothèque de St-Médard.

Certains membres se souviennent qu'il y a quelques années, il y a une firme qui serait venue évaluer la cour et qui aurait fait un plan d'aménagement. Mme Mercier va faire le suivi avec François Bélanger. De plus, Mme Mercier va contacter Loisirs Outaouais qui offre ses services gratuitement pour venir observer et voir les besoins dans la cour d'école. Elle explique qu'avant de faire des achats, il faut faire un plan.

M. Choinière demande comment faire un don, car plusieurs parents pourraient s'impliquer. Depuis la pandémie, aucune levée de fond n'a eu lieu. Pour le moment, aucune levée de fond n'est prévue.

Mme Godbout propose que la fondation s'occupe de l'achat des cahiers d'exercices et que les profits puissent aller à la fondation.

Mme Godbout propose qu'à chaque CE, qu'il y ait un point cours d'école pour que nous puissions faire un suivi.

Pour les moments, les projets BD et le projet Marlins ont été acceptés par la fondation.

M. Choinière demande comment les décisions sont prises. Mme Bergeron explique que la fondation est gérée par un conseil d'administration qui comporte cinq personnes. L'objectif est de toucher le plus d'élèves possible pour qu'un projet soit accepté.



Procès-verbal | 9 décembre 2021

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT | École des Rapides-Deschênes

Rencontre virtuelle

6.2 Planification des sorties/activités éducatives et ludiques

Mme Mercier présente le document des activités prévues pour l'année 2021-22. L'objectif est d'approuver la planification démontrée dans le tableau. M. Choinière demande pourquoi certains niveaux n'ont pas d'activités dans le tableau. Mme Mercier explique qu'il aura des activités pour tous les niveaux. Certains enseignants n'ont pas encore trouvé les activités ou sorties souhaitées pour leur niveau. Elles seront proposées au CE lorsque les activités seront organisées par les enseignants.

M. Choinière propose et appuyé par Mme Lalonde-Steedman d'adopter la planification des sorties et activités éducatives et ludiques proposées par les enseignants.

6.3 Contenus en éducation à la sexualité

Mme Mercier demande s'il y a des questions et commentaires sur le document qui a été envoyé par courriel – Contenus en éducation à la sexualité. Mme Mitchell suggère fortement que dans les classes de langage que les contenus soient enseignés selon l'âge et non par niveau. Mme Mercier confirme que ceci sera fait par âge et non par niveau pour les classes spécialisées.

Mme Steeman-Lalonde demande si les différences seront abordées par les enseignants. Mme Mercier confirme que cela sera effectivement abordé, à plusieurs niveaux.

Mme Lalonde-Steedman propose et appuyé par M. Chiasson d'adopter les contenus en éducation à la sexualité.

Mme Mercier ira donc de l'avant avec l'envoi d'un courriel aux parents afin de les informer que les contenus seront enseignés, après la semaine de relâche. Cela donnera le temps aux parents qui souhaitent une exemption de faire les démarches nécessaires.

7. Points de discussion et de décision

7.1 Situation actuelle – COVID

Mme Mercier explique la situation de la Covid et les classes que nous avons dû fermer. Nous avons décidé de suspendre les activités sportives sur l'heure du dîner pour une question de prévention ceci n'est pas une demande de la santé publique.

La vaccination aura lieu lundi avant-midi au Palais des congrès, en autobus. Nous aurons la liste finale des élèves inscrits dimanche midi.



Procès-verbal | 9 décembre 2021

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT | École des Rapides-Deschênes

Rencontre virtuelle

M. Choinière et Mme Lalonde-Steedman remercient Mme Mercier pour sa transparence dans ses lettres de la COVID en spécifiant l'immeuble pour les cas positifs et remercient l'équipe-école pour leur travail.

Mme Godbout demande si les cours virtuels sont obligatoires lorsque la classe est fermée. Mme Mercier confirme que oui et mentionne que les enseignants font leur possible pour être intéressants. Si les élèves sont absents, il faut motiver l'absence de l'enfant.

M. Choinière demande si nous recevrons des tests rapides pour le temps des fêtes. Mme Mercier explique que pour le moment il a six régions ciblées, mais que ceci devrait venir pour notre région dans la semaine du 20 décembre. Nous informerons les parents le plus tôt possible.

8. Rapports

8.1 Président

Aucun rapport

8.2 Directrice

Mme Mercier explique que les études de cas sont terminées. Dans les semaines qui suivent, elle va rencontrer l'équipe-école par niveaux afin de soutenir le travail collaboratif des enseignants.

8.3 Comités parents

Mme Lalonde-Steedman explique qu'il a eu une présentation du CSSPO sur l'ensemble du centre de service, nombre d'employés, nombre d'élèves, nombre d'écoles, etc. Elle va envoyer le document par courriel. Le plan de réussite du CSSPO a aussi été présenté.

Elle explique les constructions d'écoles à venir dans certains secteurs ; il reste encore de grandes demandes.

Formation offerte au mois de décembre : elle enverra le tout par courriel il reste toujours de la place.

Il y aura bientôt le congrès des CÉ qui aura lieu à Victoriaville. Mme Lalonde-Steedman enverra la programmation le plus tôt possible pour ensuite en discuter au CÉ.



Procès-verbal | 9 décembre 2021

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT | École des Rapides-Deschênes

Rencontre virtuelle

8.4 OPP

Mme Cousineau, explique qu'il y aura plusieurs activités offertes dans l'école. L'OPP offrira des cannes de Noël et il y aura une chorale organisée par un parent.

Nous remercions les parents pour le ménage dans la cour d'école.

8.5 Enseignants

Mme Savard, explique qu'elle filmera les classes avec des chants de Noël ; les vidéos seront envoyées aux parents. Elle mentionne que l'école offrira un atelier d'une heure par groupe avec un violoniste qui viendra à l'école.

8.6 Personnel de soutien

Aucun message

8.7 Responsable du service de garde

Les membres du CÉ remercient le service de garde pour leur implication et pour l'organisation des merveilleuses journées pédagogiques.

8.8 Rapports du délégué au comité E.H.D.A.A

Mme Mitchell, informe qu'il y a eu une formation super intéressante au comité. Ils vont discuter à la prochaine rencontre de la transition vers le secondaire.

9. Varia

M. Choinière explique que le trottoir est mal déblayé devant l'école. Il y a plusieurs parents qui ont contacté la ville et rien ne sait fait. Il suggère d'envoyer une lettre au centre de services, si demain la situation n'a pas changé. Il produira une lettre. Mme Mercier va recontacter la ville pour faire un suivi et elle suggère aux parents de recontacter le 311.

10. Levée de la réunion

Mme Duguay propose la levée de la séance à 20 h 56.